# CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération – Été 2024 – N°38

## La formation & la mobilité, les priorités du territoire

- Le soutien aux communes
- Aux côtés des enfants & des familles

RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :
BEAUNECOTEETSUD.COM

Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

# ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Le développement économique constitue aujourd'hui une politique socle du projet de la communauté d'agglomération. C'est le moteur de notre collectivité.
Les priorités pour soutenir ce développement économique, qui, aujourd'hui, a trouvé son envol, sont plus que jamais la formation et la mobilité.
Même si notre territoire bénéficie du taux de chômage le plus bas de l'ensemble de la région, et probablement également le plus bas de France, nous continuons bien sûr à soutenir l'emploi, mais celui-ci demande plus que jamais à être valorisé.
Si nous voulons que des métiers nouveaux s'épanouissent dans nos zones de développement, et permettent ainsi à nos entreprises de rester compétitives, l'agglomération a fait le choix, à mon initiative, de la formation des femmes et des hommes.
C'est dans ce contexte que nous avons tenu au mois de juin la deuxième édition des assises de la formation, suite concrète de l'observatoire de l'économie qui nous a permis de voir quels étaient les domaines de compétences et les entreprises qui permettaient ce nouveau développement.
Plusieurs axes ont déjà été retenus, et des emplois ciblés. Ce constat nous a permis d'envisager, avec l'ensemble des partenaires publics et privés, de nouvelles formations à l'échelle de notre territoire.
Une valorisation des métiers avec pour conséquence une majoration salariale liée à de meilleures qualifications.
Le plein emploi de l'agglomération nous a contraints également à faire de la mobilité la deuxième priorité.
Nos entreprises très nombreuses, et notamment les nouvelles qui ne cessent de s'implanter, sont en effet toutes en tension, et le personnel vient souvent de plusieurs dizaines, voire d'une centaine de kilomètres aux alentours.
Si nous qualifions nos emplois sur place, c'est probablement déjà une première marche qui permettra d'éviter d'aller chercher la maîtrise et l'encadrement dans les villes voisines.
Autant de transport, d'inconfort et de coût évités. Il n'en reste pas moins que dans les 53 communes de notre intercommunalité, nous devons favoriser là aussi le développement et l'usage de transports en commun, de transports partagés.
Autant d'initiatives prioritaires que nous avons déjà engagées. Les transports à la demande vont donc se multiplier, y compris de nouveaux modes de mise à disposition de véhicules, dans le cadre de partenariats public-privé.
Mais l'agglomération, c'est aussi un service public fort au service des familles, de l'enfance et de la petite enfance.
En 2024, c'est plus de neuf millions d'euros consacrés aux accueils périscolaires, aux accueils de loisirs, et à la restauration pour nos jeunes de la maternelle au CM2.
C'est près de 5 millions d'euros pour la petite enfance, avec notamment la gestion des crèches.
C'est aussi plus de 3 millions d'euros d'investissement dans le centre de Savigny-lès-Beaune.
Le monde sportif n'a pas été oublié avec 7 millions d'euros alloués aux deux nouveaux complexes sportifs de Ladoix-Serrigny et de Nolay.
Puisque nous parlons de mobilité, le transport scolaire n'est pas en reste. L'agglomération continuant de prendre à sa charge le coût de ce service, d'un montant de près de 1 000 euros par enfant, permettant ainsi de transporter 2 700 enfants de la maternelle au lycée en desservant l'ensemble de nos cantons.
Dans l'exercice de ses compétences, l'agglomération soutient également l'ensemble des communes en leur attribuant des fonds de concours, preuve de la solidarité intercommunale, dans l'accompagnement des projets de chacun de nos bourgs et de nos villages.
Une ligne particulière a d'ailleurs été créée au titre de la coopération financière pour les communes à faibles ressources, suite au désengagement de l'État.
Collectivité de proximité, l'agglomération est à l'écoute au quotidien des près de 54 000 habitants du sud de la Côte d'Or pour soutenir les projets et les familles, et garantir l'efficacité de ses services publics.
Bâtir ensemble, un avenir sûr pour tous et toutes, tel est notre ambition et mon engagement avec les élus qui m'entourent.

**Alain SUGUENOT**
Président de l'Agglomération - Maire de BEAUNE

Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80
**www.beaunecoteetsud.com**

Directeur de la Publication : Denis THOMAS

Photos : Antoine Martel, Adobestock, SAS Scylla, Agglomération Beaune Côte et Sud, Beaune Tourisme - Studio Piffaut. Laurence Dallerey.
Dessins : Freepik
Page de couverture :
Classe du lycée viticole de Beaune

Impression :
Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1093
pefc-france.org

# ON VOUS EXPLIQUE

## L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la communauté de l'agglomération Beaune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire :** Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique :** création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi…
- **L'équilibre social de l'habitat :** Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement :** eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels :** zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beaune Côte et Plage
- **Les équipements sportifs :** stades et complexes sportifs d'intérêt communautaire
- **La voirie :** création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoiturage)
- **L'action famille :** la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques :** école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

## 14 VICE-PRÉSIDENTS MOBILISÉS & ENGAGÉS

**Denis THOMAS**
en charge
de l'Administration générale,
des Ressources humaines
et des Milieux naturels

**Michel QUINET**
en charge
du Développement économique,
des Multi-Mobilités
et de la Planification

**Jean-Paul ROY**
en charge de l'Enfance
et de la Gestion
des Équipements sportifs

**Jean-Luc BECQUET**
en charge de l'Eau, de l'Assainissement, de la Collecte des Déchets, en lien avec la politique environnementale de la CABCS, et de l'Accessibilité

**Jean-Pascal MONIN**
en charge
des Formations artistiques et des projets culturels destinés à diversifier l'offre d'activités périscolaires
et extrascolaires

**Pierre BOLZE**
en charge de l'Habitat, du Logement,
de l'Aménagement
et de la Cohérence territoriale

**Sylvain JACOB**
en charge de la
Transition numérique
et de l'emploi

**Sébastien LAURENT**
en charge
du Cadre de vie

**Olivia PUSSET**
en charge
de la Petite Enfance

**Gérard ROY**
en charge
du Développement rural

**Xavier COSTE**
en charge des Transports,
de l'Élimination et de la
Valorisation des Déchets

**Jean-Christophe VALLET**
en charge des Nouvelles
Énergies et du PCAET

**Jean-François CHAMPION**
en charge des Finances et
de la Commande publique,
de l'Informatique, et des
Assurances

**Sandrine ARRAULT**
suivi de la Direction des
Opérations d'Aménagement

# LA FORMATION, ÉLÉMENT INDISPENSABLE AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE

Pour maintenir la dynamique économique du territoire Beaune Côte et Sud, l'agglomération fait de la formation un levier majeur de soutien à l'économie locale. En partenariat avec les acteurs locaux, entreprises, organismes de formation et de l'emploi, l'agglomération se mobilise pour le développement des compétences professionnelles des jeunes, des actifs et des publics en recherche d'emploi. Les Assises de la formation, lancée en 2023, ont permis de dresser un diagnostic des besoins à partir du témoignage de cinq entreprises.

Le 19 juin dernier, l'agglomération Beaune Côte et Sud organisait sa 4e plénière de l'Observatoire de l'économie locale, et sa 2e édition des Assises de la Formation, au Palais des Congrès de Beaune, qui ont prolongé la dynamique enclenchée en 2023.

## RETOUR SUR LES ASSISES DE LA FORMATION 2024

Lors de cette journée, le Président de l'Agglomération Beaune Côte et Sud avait convié les élus locaux, les entreprises, les partenaires de l'emploi et de la formation, les consulaires, les syndicats patronaux, et les établissements d'enseignement (collèges et lycées).
Il s'agissait d'effectuer un point d'avancement sur les différents groupes de travail lancés lors des premières assises en 2023.

Même si la dynamique de croissance est bien réelle sur notre territoire, notamment dans le secteur du tourisme, des freins persistent. Le recrutement reste complexe et maintient les entreprises sous pression. Dans le même temps, il est nécessaire d'agir sur la formation pour faire progresser le niveau de compétences et donc de rémunération des actifs.

**Trois thématiques ont été abordées lors de tables rondes.**

La première traitait de la faisabilité de création d'une formation en mécanique viticole et vinicole à Beaune, pour répondre aux besoins en recrutement et en compétences des entreprises du secteur, comme Nodimat Granday, Faupin, Bobard…
La seconde table ronde abordait la problématique du rapprochement école-entreprise. Des visites dans les entreprises vont s'organiser dès l'automne, notamment lors de la semaine de l'industrie agroalimentaire. Il s'agira de présenter à nos jeunes le panel des métiers et des carrières possibles sur le territoire.
Puis, la troisième thématique était dédiée à la présentation d'une rencontre entre des jeunes et des chefs d'entreprise dans le but de créer du lien entre les générations et de partager des points de vue. Cette première rencontre est prévue lors d'une grande journée dédiée à l'emploi et à la formation au Palais des Congrès à l'automne.

# LA MOBILITÉ, AUSSI UNE PRIORITÉ DU TERRITOIRE

La mobilité constitue pour l'Agglomération un enjeu fort, qui va se traduire dès cette année, par l'élaboration d'une stratégie dédiée.
Notre territoire est aujourd'hui très bien desservi et irrigué, situé entre les pôles urbains importants de Dijon et Chalon-sur-Saône, avec lesquels de nombreux flux s'organisent au quotidien. Les déplacements sont aujourd'hui majoritairement effectués en voiture individuelle, ce qui a des conséquences sur le plan environnemental et la consommation d'énergie. De plus, le poids du tourisme est important avec une majorité de courts séjours.

**L'offre de transports en commun sur notre territoire :**

- Sur le plan ferroviaire, 4 gares : Beaune, Chagny, Meursault et Santenay.
- Un réseau de transports en commun (réseau Côté & Bus) avec 5 lignes urbaines dans Beaune pour desservir 38% de la population et 6 lignes interurbaines couvrant 64% de la population communautaire.
- Un service de transport à la demande (TAD) pour couvrir aussi nos communes non desservies par les lignes régulières.
- Un parking de covoiturage gratuit près de l'échangeur autoroutier Beaune Sud pour les actifs notamment
- Les lignes régionales et les cars scolaires.

## LA MOBILITÉ DOUCE SE POURSUIT

Aussi, pour assurer l'attractivité territoriale, l'Agglomération continue ses aménagements notamment avec la réalisation, cet automne, du traçage-fléchage-sécurisation de la vélo route sur voies partagées entre les communes de Thury, Molinot et Aubigny-la-Ronce. La mise en œuvre de ce projet est réalisée en lien avec l'Office du Tourisme, les communes concernées et le Département de la Côte d'Or.

© Studio Piffaut © Beaune Tourisme

*Aujourd'hui, compte tenu du poids des déplacements domicile-travail, les entreprises sont nécessairement au cœur de notre réflexion. Des rencontres par zone d'activités vont s'organiser dans les mois à venir pour sensibiliser les entreprises à la nécessité d'agir sur le déplacement des collaborateurs et ainsi réduire l'autosolisme.*

**Michel QUINET**
**Co 1er Vice-président**
**en charge du Développement Economique**

**Depuis sa création, l'Agglomération Beaune Côte et Sud porte une attention particulière à la petite-enfance et à l'enfance. Dès le plus jeune âge avec ses 120 places en crèches et ses 4 REPAM, les enfants sont accueillis. Puis, avec les centres de loisirs et les structures périscolaires, en passant par le transport scolaire et la mise à disposition des différents équipements sportifs, l'agglomération accompagne les familles dans le quotidien de leurs enfants.**

# LA CRÈCHE, UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR LES PARENTS & LES ENFANTS

L'agglomération Beaune Côte et Sud accueille les enfants de deux mois et demi jusqu'à la scolarisation dans 5 structures collectives dont elle a la gestion sur son territoire. Les parents, en fonction de leur domicile, ont le choix entre trois multi-accueils à Beaune, un multi-accueil à Chagny et une micro-crèche à Nolay. Les crèches sont bien plus qu'un mode de garde. Elles participent, en lien avec les familles, à l'éveil et au développement des enfants tout en veillant à leur sécurité et leur bien-être. Nos équipes, pluridisciplinaires contribuent à l'éducation, la socialisation et à l'intégration sociale. Alors, bien accueillir les tout-petits s'est favoriser l'épanouissement des futurs adultes.
Nos services peuvent accueillir les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique jusqu'à l'âge de 5 ans.

* REPAM : Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles

## DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES POUR LES TOUT-PETITS

Nos REPAM organisent régulièrement des activités pour les petits et leurs assistantes maternelles.

### YOGA ET BALADE À DOS D'ÂNES

Le 4 juillet, le RDV était donné à l'Oratoire de la Vierge à Pernand-Vergelesses, pour des jeux d'adresse et d'eau, du yoga avec Justine d'Oma Yoga et des balades à dos d'ânes avec l'association Kayane.
Toujours pour créer du lien, découvrir des activités originales et partager des experiences, le REPAM sud-ouest propose lui aussi des balades en calèche avec l'âne Colas. Depuis 2021, chaque vendredi, de mai à juillet, nos animatrices rejoignent les communes de notre territoire pour rencontrer les assistantes maternelles et les enfants.

### BÉBÉ AU MUSÉE !

En juillet, le musée des Beaux-Arts de Beaune accueillait les enfants et les assistants maternelles du REPAM de Beaune pour des ateliers adaptés aux tout-petits autour des couleurs, du corps humains, du toucher et du mouvement.

*Célébration de la Fête des Fleurs aux Etangs d'Or par les REPAM de Beaune et Nolay. Au programme, jeux d'adresse, jeux d'eau et réalisation de couronnes de fleurs.*

### EN PRATIQUE : COMMENT INSCRIRE MON ENFANT EN CRÈCHE ?

Les demandes de renseignements et les pré-inscriptions se font auprès d'un REPAM (Relais Enfants Parents Assistant(es) Maternel(les) du territoire. Les familles peuvent ainsi fixer un rendez-vous, et indiquer leur choix par ordre de préférence et les horaires souhaités. Accueillis par des éducatrices et des auxiliaires de puériculture, les enfants peuvent être pris en charge pour un accueil régulier ou bien occasionnel.
Il est donc important d'anticiper tant que l'on peut (à partir du 4e mois de grossesse) pour faire sa demande de préinscription. Les dossiers doivent être déposés au moins un mois avant la date de la commission à venir.
Côté tarif, ils sont calculés suivant le revenu du foyer et établis en fonction du barème de la Caisse d'Allocations familiales.

**Pour prendre rendez-vous et se renseigner :**

- REPAM Beaune : 03.80.24.56.76
  repamterritoirenord@beaunecoteetsud.com
- REPAM Sud-Ouest :
  Nolay : 03.80.21.82.09 / Chagny : 03.85.87.19.58
  repamterritoiresudouest@beaunecoteetsud.com

# LE PÉRISCOLAIRE DE L'AGGLO AU SERVICE DES PLUS GRANDS

L'Agglomération Beaune Côte et Sud accueille chaque année les enfants scolarisés de plus de **2 600 familles** du territoire, de l'école maternelle à l'école élémentaire. Ce sont **34 sites de restauration scolaire et d'accueil périscolaire**, ouverts de 7h30 à 18h30, qui prennent en charge les enfants durant ces moments du quotidien.

Pour les vacances scolaires, l'agglomération assure aussi l'accueil des enfants au sein de ses **10 centres de loisirs** pour des animations éducatives et ludiques. Des semaines à thèmes pendant les vacances sont organisées pour faire découvrir de nouvelles activités aux enfants.

Pour compléter l'offre pédagogique, le service Enfance de l'agglomération met en place des projets éducatifs tout au long de l'année, avec notamment l'Ecole des Beaux-Arts pour apporter une touche artistique, le service Déchets-Environnement pour les sensibiliser au tri des déchets et à la préservation de l'environnement. En 2023-2024, le partenariat avec Bourgogne Energies Renouvelables a aussi été poursuivi, notamment avec un programme de sensibilisation mené dans l'école Champagne Saint-Nicolas à Beaune et dans l'école de Savigny-lès-Beaune auprès des élèves de CM1-CM2. Un dispositif en 5 séances pour se questionner sur le développement durable et les énergies.

### 660 MÈTRES CARRÉS À SAVIGNY-LÈS-BEAUNE DÈS 2025

Les travaux de création du nouvel accueil périscolaire communautaire se poursuivent au cœur du village. D'ici la fin de l'année, les travaux de finition seront réalisés pour permettre une ouverture au premier trimestre 2025 et ainsi accueillir 146 enfants de la maternelle au CM2, le matin sur le temps du déjeuner et après la classe.

*Restitution des travaux réalisés par les élèves avec l'Association Bourgogne Energies Renouvelables*

**UN ÉTÉ 2024 SOUS LE SIGNE DES JO**

L'été a été sportif pour les enfants accueillis dans nos centres de loisirs communautaires. Une semaine spéciale « Olympiades sportives » a permis aux jeunes de 8 à 12 ans de s'initier à différentes disciplines ; karaté, tir à l'arc, et différents sports collectifs. Pour clôturer cette belle semaine, les enfants ont pu rejoindre la Cité des vins et assister au passage de la flamme olympique.

*L'animation estivale favorise la découverte des disciplines et encourage à une pratique sportive tout au long de l'année. Et elle peut même, faire naître des passions !*

**Jean-Paul ROY,**
**Vice-président en charge de l'Enfance**

**RESTAURATION SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, CENTRE DE LOISIRS COMMENT S'INSCRIRE ?**

La plateforme « Espace Famille » est un guichet unique en ligne accessible 24/24 pour procéder à toutes les démarches d'inscription aux accueils périscolaires du matin (dès 7h30) et du soir (jusqu'à 18h30), aux activités les mercredis, aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires et à la cantine.

Espace famille

**Plus d'information sur :**

- famille.beaunecoteetsud.com
- accueil de Beaune : 03 80 24 57 87
- accueil de Chagny : 03 85 87 37 02

# PLUS DE 2 600 ENFANTS TRANSPORTÉS QUOTIDIENNEMENT

Transports Scolaires

L'Agglomération Beaune Côte et Sud organise aussi les transports scolaires de 2 655 élèves fréquentant un établissement du territoire de la maternelle au lycée. Le service Transport de l'agglomération assure l'organisation des 58 circuits, leur gestion et leur tracé, les points d'arrêts, l'information aux familles et les inscriptions.

**EN PRATIQUE, COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE ?**

La plateforme d'inscription en ligne est accessible pour les créations et les renouvellements de cartes transport sur : transportsscolaires.beaunecoteetsud.com.

Le service transport est aussi joignable au 03.80.24.58.58 ou par email : transports@beaunecoteetsud.com.

Un tarif dégressif est mis en place pour les familles nombreuses.

## BON CHRONO POUR LE CENTRE SPORTIF DE LADOIX-SERRIGNY

La silhouette du bâtiment du futur centre sportif communautaire s'élève. Démarrés en janvier 2024, les travaux se poursuivent à un rythme soutenu et le franchissement de la ligne d'arrivée reste toujours fixé au printemps 2025. Hors d'eau et hors d'air, cloisonnements intérieurs et revêtements muraux réalisés, ce sont maintenant aux équipements techniques d'être installés. Les équipements sportifs seront quant à eux réalisés lors de la phase finale du chantier.

## NOS COMMUNES SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE

Le 4 juillet 2024, pour la 6e étape, les coureurs du Tour de France partis de Mâcon, ont parcouru la Bourgogne en traversant 8 communes de notre agglomération ; Chagny, Chassagne-Montrachet, Puligny-Montrachet, Meursault, Merceuil, Meursanges, Marigny-les-Reullée et Corberon. Après 163km au cœur des vignes, les cyclistes ont rejoint Dijon, point final de l'étape. Un beau moment de sport dans les communes du territoire !

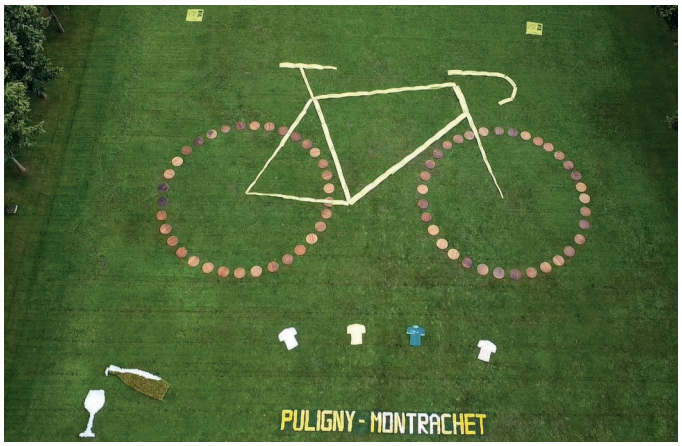


*Commune de Puligny-Montrachet*

## DES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS ET SOLIDAIRES AU FORUM DES SPORTS

Régulièrement, le Forum des Sports à Beaune met ses locaux à la disposition de l'Etablissement Français du Sang et de l'Association pour le Don du Sang Bénévole de Beaune pour accueillir les donneurs et collecter leur sang. Au nom de l'EFS, merci à tous les donneurs.
Pour connaître les prochaines dates et devenir donneur, connectez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

## ESPRIT OLYMPIQUE SUR LE TERRITOIRE

Le 12 juillet 2024, la flamme olympique faisait étape à Beaune. Elle a marqué le retour des jeux en France après 100 ans d'attente. Du stade d'athlétisme Jean Desangle, en passant par les Hospices de Beaune, le Relais de Flamme a rejoint la Cité des Vins et Climats offrant un spectacle unique aux locaux et aux visiteurs de passage dans la capitale des vins de Bourgogne.

*Arrivée de la flamme à la Cité des vins*

## AGENDA : A VOS BASKETS ET VÉLO !

Le Bike & Run aux Etangs d'Or revient **le dimanche 10 novembre**. Un évènement co-organisé par l'Agglomération et le club Rougeot Beaune Triathlon

# L'AGGLOMÉRATION EN SOUTIEN AUX COMMUNES

Face à des compétences de plus en plus complexes, les petites communes ne sont pas toujours dotées de services spécialisés. L'Agglomération Beaune Côte et Sud vient en appui à ses communes notamment en matière de réglementation et d'urbanisme.
A travers l'exercice de ses compétences et la gestion de nombreux services publics, l'Agglomération Beaune Côte et Sud met à disposition des communes désireuses un service juridique pour apporter soutien et conseil dans les problématiques rencontrées en matière de marché public ou de gestion du patrimoine public par exemple. L'Agglomération assiste aussi les communes dans leurs opérations d'aménagements pour la voirie et les bâtiments des communes. Enfin, une troisième plateforme concerne les autorisations du droit des sols pour laquelle une convention passée avec 31 communes permet de faire instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des mairies. Les décisions relèvent toutefois du maire de la commune.

## LES FONDS DE CONCOURS, LE COUP DE POUCE DE L'AGGLO AUX COMMUNES

Toujours, dans sa volonté d'accompagner les communes de son territoire, l'Agglomération Beaune Côte et Sud apporte son soutien financier dans le cadre de versement de différents fonds de concours et accompagne ainsi des projets de construction, d'aménagement et de rénovation au cœur des communes.

**Projets soutenus par l'agglomération**

**Corberon :** construction d'une nouvelle salle polyvalente accueillant la cantine du RPI Corberon – Corgengoux Marigny-lès-Reullée - *Aide de 95 000€*

**Corcelles-les-Arts :** travaux salle de la motricité de l'école - *Aide de 10 000€*

**Pernand-Vergelesses :**
rénovation de la Salle polyvalente Louis Pavelot
*Aide de 7 500€*

*Le fonds de concours est un mode de solidarité territoriale pour venir en appui de nos communes dans la réalisation de projets d'investissements. Notre dispositif de fonds de concours est doté d'une enveloppe de 1 055 000€ alloués aux communes sur la période 2022-2025. En complément des fonds existants, nous avons créé un fonds de concours en juin 2024 pour soutenir les communes dans l'achat de composteurs mécaniques, autonomes et esthétiques.*

**Alain SUGUENOT,**
**Président de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud**

# ENTREZ DANS LA DANSE

Le conservatoire de danse de l'Agglomération Beaune Côte et Sud, classé par le Ministère de la Culture, rayonne sur l'ensemble du territoire. Près d'une centaine d'élèves viennent pratiquer la danse classique et la danse contemporaine chaque semaine. La pédagogie, confiée à des professeurs certifiés et diplômés d'Etat issus du monde artistique, permet d'éveiller et de développer la sensibilité des élèves, d'encourager leur esprit créatif, et d'élargir leurs horizons.

Chaque mois de juin, le temps d'un week-end, les danseurs et danseuses se produisent sur la scène du théâtre de Beaune, pour le plaisir des familles et des amis des élèves.

Retour en images sur le spectacle de juin 2024

# LA MUSIQUE À L'AIDE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGES

La musique peut être complémentaire à l'orthophonie et venir en aide aux personnes autistes ou Dys. Cette remédiation cognitive par la musique permet à la fois d'apprendre la musique et d'apporter un soutien dans les apprentissages. Le conservatoire Beaune Côte et Sud accompagne ces élèves en s'appuyant sur une méthode mélangeant stimulation rythmique, implication du corps

dans l'apprentissage instrumental comme avec les percussions et le développement de la coordination.

*« La musique peut relever du parcours du combattants pour ces jeunes. Nous avons vu des élèves faire des progrès incroyables suite à leur participation à ce programme adapté. Nous ne prétendons pas prendre la place des professionnels de santé. La musique apporte de la confiance, de la sérénité et permet d'exprimer ses émotions. »*

**Pascal TRESSOS, Directeur du Conservatoire**

# CLASSE PRÉPA AUX BEAUX-ARTS

L'Ecole des Beaux-Arts Beaune Côte et Sud propose aux bacheliers (généraux, technologiques et professionnels, avec ou sans option art) d'intégrer sa classe préparatoire. Durant 8 mois de formation, les élèves-étudiants vont développer leur créativité, s'initier à l'histoire de l'art et acquérir une méthodologie pour se préparer aux concours d'entrée aux écoles d'art et de design. Agréé par le Ministère de la Culture, ils obtiennent un certificat en fin de cursus. En juin 2024, l'ecole des Beaux-Arts diplômait 25 élèves plein de talent !

**THÈME 2024-25 : « OOH FÉMININ »**

Après une saison dernière sur le thème Animal, l'école des Beaux-Arts nous emmène pour cette saison 2024-2025 sur d'autres chemins artistiques, celui des femmes. A suivre !

**Plus d'informations sur les programmes et inscriptions sur www.artbeaune.fr**

# L'AGGLO ET SES OISEAUX

Désigné en 2005 comme Zone de Protection Spéciale (ZPS), le site Natura 2000 de l'Arrière Côte de Dijon et de Beaune, animé par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, couvre 85 communes et plus de 60 000 hectares de forêts, de pelouses calcaires et de milieux rocheux. Nous retrouvons plus de 30 espèces d'oiseaux d'intérêt européen.

**ZOOM SUR 3 DE SES ESPÈCES**

**Grand-Duc d'Europe,**
**le plus grand rapace nocturne d'Europe**

Nichant dans les falaises et carrières et aménageant son nid dans des corniches inaccessibles aux prédateurs, ce rapace pouvant mesurer jusqu'à 1.80m d'envergure, est un super prédateur du haut de la chaîne alimentaire avec un régime très varié fait de coléoptères, oiseaux, hérissons, grenouilles... Cette espèce est sensible à la présence humaine, alors respectons son habitat pour continuer d'entendre ce « hou-ôh », grave et puissant !

**Faucon Pèlerin,**
**le plus rapide du monde en piqué**

Son corps de corpulence modeste, à la fois effilé et compact, le faucon pèlerin est souvent observé en train de planer. Figure emblématique de la nature sauvage, cette espèce niche sur les falaises rocheuses et lui servent aussi de dortoir et de poste d'observation. Il se nourrit d'oiseaux qu'il capture en vol avec un record de vitesse en piqué pointé à près de 400km/h ! Cette espèce est aussi en danger d'extinction, alors protégeons-la aussi.

**L'Engoulevent d'Europe,**
**l'oiseau nocturne chasseur d'insectes**

Ce chasseur d'insectes évolue au crépuscule et la nuit où il émet son chant caractéristique, ressemblant à un ronronnement continu, parfois audible à plus d'un kilomètre et pouvant ressembler au bruit de moteur d'une mobylette. Le jour, il reste au sol ou sur une branche où il devient difficilement visible de par son plumage imitant les pierres calcaires de notre territoire.

***A savoir :*** *L'Arrêté de Protection du Biotope (APB) « Corniches Calcaire » vise à limiter la fréquentation des falaises au moment de la nidification du faucon pèlerin (du 15 févier au 15 juin) et du hibou grand-duc (du 15 décembre au 15 juillet). L'escalade, le survol des parois ou l'exploitation forestière sont ainsi restreintes entre ces dates. 27 sites sont concernés en Côte-d'Or, dont sur la ZPS, le Cirque du Bout du Monde, les falaises de Saint-Romain, Arcenant, Bouilland ou certaines carrières comme celle de la Rochepot.*

***Plus d'information sur beaune-cote-nature.n2000.fr***

# LA BAIGNADE NATURELLE EN PLEIN TRAVAUX

Cela fait 10 ans déjà ! Le site communautaire de la baignade naturelle a accueilli plus de 350 000 visiteurs depuis son ouverture. Ce lieu de baignade 100% naturelle bénéficie cette année d'un programme de travaux pour pérenniser l'exploitation de cet équipement unique en son genre dans la région, et répondre à la réglementation qui existe désormais en matière de fréquentation, d'installations sanitaires et de règlement intérieur.

*Nous profitons de ces travaux pour faire évoluer le système de filtration, conformément à la réglementation. Nous pourrons ainsi accueillir près de 1 000 personnes par jour.*

***Denis THOMAS,***
***1er Co Vice-président en charge des Milieux Naturels***

# L'AGGLOMÉRATION, BON ÉLÈVE DU TRI

Après l'extension des consignes de tri des déchets au 1er janvier 2023, et plus de 6 mois après la mise en place du tri des bio déchets, un premier bilan fait état de résultats satisfaisants et encourageants pour l'avenir de notre territoire.

- +7%* de tri en plus ,
- -8,5 %* c'est la baisse du volume de collecte des ordures ménagères,
- + 31 %* d'emballages déposés dans les points d'apports volontaires bleu pour le tri des papiers et cartonettes,
- Près de 800, c'est le nombre de composteurs distribués entre janvier et juillet 2024.

**en 2023 par rapport 2022*

# UN CENTRE DE TRI NOUVELLE GÉNÉRATION À RUFFEY-LÈS-BEAUNE

Depuis le 1er janvier 2023, nous n'avons plus de questions à nous poser : tous les emballages plastiques vont dans le bac de tri jaune sur notre territoire. Cette nouvelle consigne pose toutefois un vrai défi en termes d'adaptation de l'outil industriel du tri et du recyclage car tous ces emballages en plastique représentent une grande variété de résines.

Impulsée et financée par Citeo, le centre de sur tri Bourgogne Recyclage implanté à Ruffey-lès-Beaune a fait l'objet de travaux importants pour se spécialiser et devenir un centre de « surtri » pour traiter uniquement les emballages plastiques.

**Rencontre avec Guillaume Secula , dirigeant du centre, pour comprendre le fonctionnement du centre de tri.**

*« Notre centre de sur tri assure un tri plus complet, notamment pour les emballages comme les bouteilles de lait opaques blanches, les pots de yaourt, les barquettes ou encore les bouteilles colorées. L'objectif de ce centre est de trier ces nouveaux matériaux présents dans le bac jaune et de fournir aux usines de recyclage des balles de matériaux prêtes à être recyclées. Pour cela, nos équipes séparent finement les emballages par typologie. Même les plus petits emballages n'échappent pas au tri grâce à nos machines de tri optique et plusieurs étapes de contrôle. Concrètement, chaque résine fait l'objet de deux phases de tri optique, une première qui assure une séparation macro des emballages et une seconde qui assure la qualité du tri. Une troisième étape permet un contrôle qualité par nos équipes avant d'expédier la matière en filière de recyclage. 92% de ces nouvelles résines sont ainsi valorisées grâce au centre de surtri. »*

**En chiffres**

- *3 000 m² de surface*
- *30 000 tonnes d'emballages traités par an, soit 10 tonnes par heure*
- *Une trentaine de collaborateurs*
- *139 convoyeurs*
- *15 machines de tri optique*

# LE TRI DU TEXTILE, C'EST FACILE !

Avec plus d'une vingtaine de points d'apport volontaire « Le Relais » sur le territoire, trier et donner une seconde vie à ses textiles est devenu un jeu d'enfant.

## PETIT MODE D'EMPLOI ET BONNES PRATIQUES

### LES CONSIGNES DE TRI

Même abîmés, et très abîmés, tous les Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés peuvent être collectés pour être valorisés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac, les chaussures liées par paire, et de les déposer dans un des points prévus à cet effet.

### LE RELAIS

L'Agglomération anime activement la filière aux côtés de son partenaire Le Relais, assurant gratuitement la collecte. Il est aussi possible de déposer ses sacs fermés dans les boutiques Emmaüs ou dans les cabanons présents dans les déchèteries.

### QUE DEVIENNENT LES TEXTILES USAGÉS ?

Parmi les Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés collectés et triés, 59 % sont récupérés et alimentent des circuits de seconde main à l'export ou en France. Le recyclage permet notamment la fabrication d'isolant pour le bâtiment et une grande partie de ce qui reste est utilisé en valorisation énergétique.

### PENSEZ AUSSI À LA RÉPARATION !

Réduire nos déchets signifie avant tout changer nos modes de consommation. Prolonger la vie des objets reste le moyen le plus écologique d'y parvenir. Alors plus d'hésitation, on se rend chez le cordonnier ou la couturière la plus proche !

POUR TROUVER LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE « TEXTILE » LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS : **REFASHION.FR**

# CÔTÉ & BUS, 2 NOUVEAUX SERVICES DÈS CET HIVER

## RÉSERVATION EN LIGNE POUR LE TAD

Le transport à la demande (TAD), service de transport de proximité venant compléter le maillage de notre réseau de transport en commun, évolue dès cet hiver, avec la possibilité pour les usagers de pouvoir réserver leur trajet en ligne. En quelques minutes seulement la réservation sera faite. Un SMS sera envoyé la veille du RDV, puis un second le jour du trajet, et un troisième 5 minutes avant l'arrivée du conducteur. Le service de réservation restera aussi possible par téléphone.

## PROCHAIN DÉPART À 10H10

Deux bornes digitales seront mises en service à la gare de Beaune et au parking P+R (covoiturage) indiquant aux voyageurs les horaires des prochains départs en temps réel.

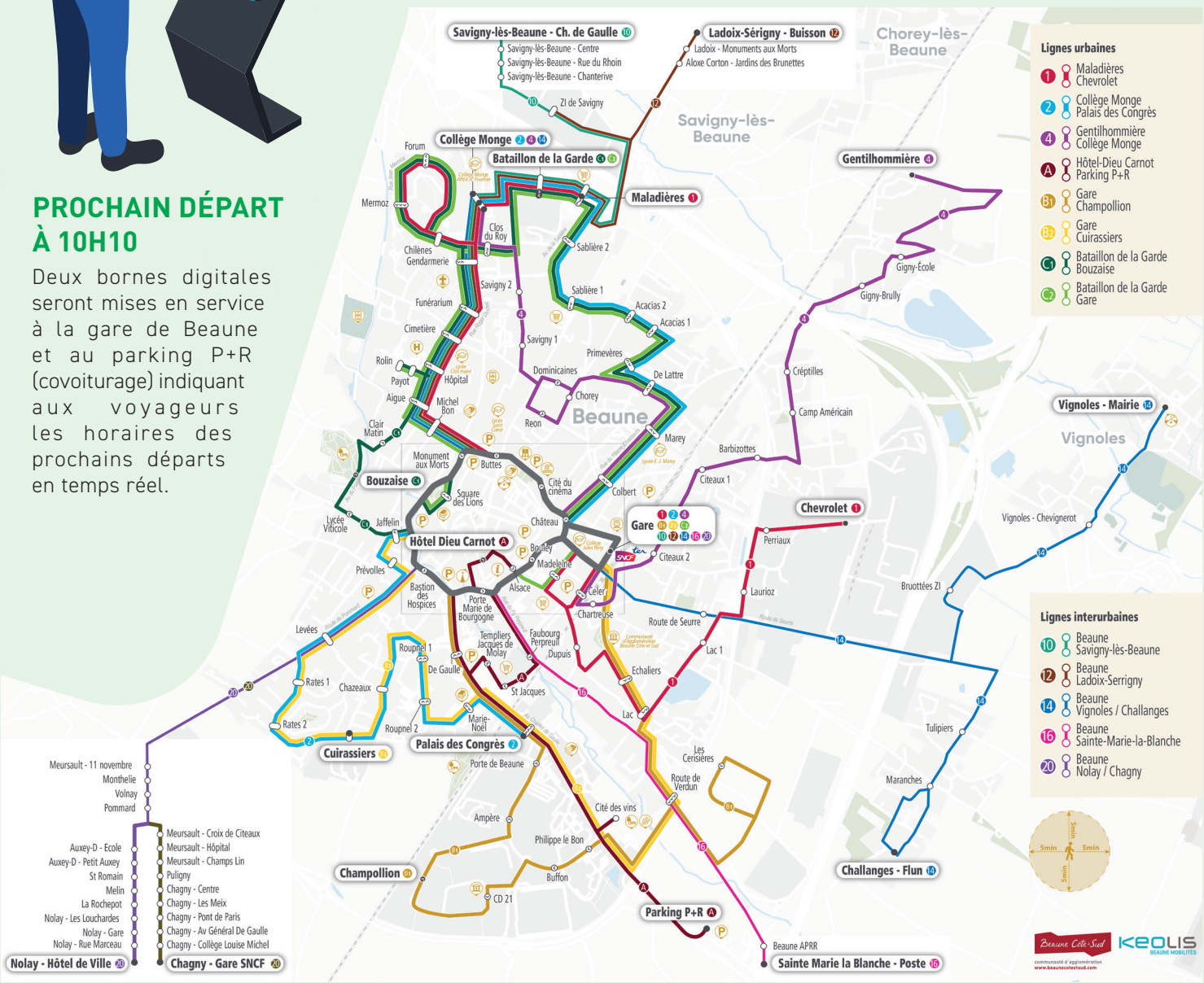


Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

TÉL. : 03.80.24.56.80
E-MAIL : DGS@BEAUNECOTEETSUD.COM

14 rue Philippe Trinquet - 21 208 BEAUNE
Accueil du public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
www.beaunecoteetsud.com